

# Conseil Municipal du 25/08/2017 à 20h30

## Compte-rendu de séance

---

### Présents :

Siettel Thomas, Lassakeur Joëlle, Charasse Dominique, Rocle René, Lassaigne Marc, Dufour Christian, Peurière Mickaël.

### Excusés :

Christine Gardes et Goutorbe Stéphane.

### Absents :

Secrétaire de séance : Joëlle Lassakeur.

---

20H35 : Mr Le Maire annonce le début de la réunion.

### Approbation des comptes rendu du conseil municipal précédents.

Mr le Maire propose au conseil de valider le compte rendu du conseil du 30/06 transmis aux conseillers avec la convocation au conseil du 25/08. Le Conseil valide le compte rendu à l'unanimité.

### Délibérations

#### Remplacement éclairage public

Mr le Maire indique que dans le cadre de la réhabilitation de la maison Rocle, il est nécessaire de déplacer l'éclairage en façade Nord et propose de le remplacer par un foyer LED.

Montant des travaux 1800 €/Ht dont 969 € de participation communal. Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### Evolution tarifs de la cantine scolaire

Monsieur le Maire propose de maintenir le prix du repas pour les enfants au tarif de 3,70 euros et à 5,00 euros le prix du repas pour les enseignants. Le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

#### Décision modificative

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux travaux de voirie au budget de l'exercice 2017, sont insuffisants pour régler à la CCPU les 26090€ engendrées par les travaux de voirie supplémentaire, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	12090.00	
21316 - 207	Equipements du cimetière	-12090.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits. Le Conseil vote ces crédits à l'unanimité.

# Conseil Municipal du 25/08/2017 à 20h30

## Compte-rendu de séance

---

### Dossiers en cours

#### Travaux

##### Salle ERA

Les travaux de l'entreprise MCM ne seront pas terminés pour la fin aout. Ceux-ci devraient avoir lieu pendant l'automne (en période de mauvais temps).

#### Divers

##### Cantine – Acquisition d'un cuit-vapeur

Mr le Maire fait part au conseil du devis obtenu par Christine Gardès pour l'achat d'un cuit vapeur 12 litres avec 4 paniers de 3 litres pour 99.90€. Le Conseil valide la commande de ce cuit vapeur.

##### Horaires école

Suite à la modification des rythmes scolaires, la DSDEN nous a confirmé le 20 juillet que les horaires seront les suivants :

- Matin : 8h30-11h45.
- Après-midi : 13h45-16h30.

##### Couverture téléphonique

Mr le Maire indique qu'il a été informé le 1<sup>er</sup> aout que du fait d'avoir obtenu un classement prioritaire pour la résorption des zones blanches. L'opérateur retenu pour développer un site sur notre commune est Bouygues Télécom. Un rendez-vous est prévu le 5 septembre au conseil départemental pour rencontrer le représentant de Bouygues, connaître les procédures à mettre en place et voir quels soutiens financiers peuvent être apportés.

##### Section de la Vacheresse - Aliénation d'une partie de la parcelle 40

Mr le Maire indique qu'il s'est rendu sur les lieux avec l'acheteur et un géomètre pour valider précisément les surfaces vendues. Une fois le retour du service des hypothèques obtenu Mr le Maire régularisera la vente par un acte administratif si cela est possible.

##### Vente pour partie de la parcelle AB 83 (Maison Rocle)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il avait autorisé par la délibération 2015-082 la vente d'une partie de la parcelle AB83 à M. et Mme Rémy VALENTIN, Melle Emilie GACHON et M. Stéphane GOUTORBE.

Mr le Maire, René Rocle et Stéphane Goutorbe ont reçu ce jeudi 24 aout le géomètre afin d'établir précisément les futures limites qui détermineront la surface à vendre.

Une fois le retour du service des hypothèques obtenu Mr le Maire régularisera la vente par un acte administratif si cela est possible.

##### Défrichage des parcelles acquises pour la construction de la station dépuraton

Mr le Maire indique au Conseil qu'étant donné la nécessité d'effectuer le broyage cette fin d'année, il ne sera pas possible de bénéficier de la subvention du département pour l'amélioration foncière. Pour pouvoir en bénéficier, il faudrait réaliser les travaux une fois la nouvelle règlementation des boisements adoptée.

# Conseil Municipal du 25/08/2017 à 20h30

Compte-rendu de séance

---

## **Questions diverses**

Suite à une demande de location de la Salle des Fêtes le 11 novembre, le vin d'honneur de la commémoration aura lieu à la cantine ou dans le haut de la salle des Fêtes si les travaux sont terminés.

**Prochain conseil prévue le vendredi 20/10 à 20h30.**